



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Sommaire

Rapport du maire	1
Traitement des membres du conseil	2
Rapport financier 2012	2
Programme triennal des immobilisations	3
Liste des contrats importants	4
Indications budgétaires pour l'année en cours	4
Orientations générales du budget 2014	4

Rapport du maire - Novembre 2013

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui a été présenté au conseil à la séance ordinaire du 11 novembre 2013.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste de contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000\$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme surmunicipal sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 610 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2013 est de 37 525 200\$ alors que l'évaluation non imposable est de 4 165 100\$ pour un total de 41 690 300\$.

La Municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange des boues de fosses septiques, de cueillette et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, de loisirs et de bibliothèque.

La Municipalité emploie trois personnes à temps plein, soit le directeur général et secrétaire-trésorier, le directeur des travaux publics et un opérateur journalier. Elle emploie, à temps partiel, une directrice adjointe, une concierge et des employés affectés à différents travaux publics et de loisirs. Une équipe de bénévoles est également en place pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

SADC
de la région de
MATANE

Traitement des membres du conseil

En 2013, la rémunération de base annuelle du maire est de 4 092\$ et celle de chaque membre du conseil est de 1 364\$. En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base. La Municipalité régionale de Comté (MRC) verse au maire ou à son remplaçant une rémunération de base incluant l'allocation de dépense de 200\$ pour chaque séance régulière, spéciale ou du comité administratif de la MRC à laquelle il assiste.

Rapport financier 2012

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2012 révèlent des revenus de 1 088 610\$, des dépenses de 1 195 343\$ et un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 112 452\$ après la conciliation des immobilisations, du financement et des affectations. Ce surplus provient entre autres des revenus de Cartier qui n'ont pas été utilisés pour des projets initialement prévus en 2012 et qui n'ont pas été complétés ou réalisés au courant de l'année. Tenant compte de ce qui précède, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 15 196\$ et l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2012 à des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2013 est de 178 239\$. Cet excédent de fonctionnement affecté inclut une somme non utilisée de 120 739\$ provenant du Fonds Cartier.

Quant aux investissements réalisés en 2012, ils totalisent 109 988\$. Les crédits nécessaires au financement de ces investissements proviennent en grande partie du Fonds Cartier, de subventions obtenues dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et du Pacte rural. Une partie de ces investissements est également financée à l'aide du Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales (FEVPM). Le détail de ces investissements se trouve dans le tableau ci-dessous.

Investissements réalisés en 2012

1	Achat de matériel de bureau (photocopieur multifonction)	7 561 \$
2	Développement d'un site Internet pour la municipalité	495 \$
3	Réfection d'une partie du 5 ^e Rang Est	21 845 \$
4	Développement d'une nouvelle rue (prolongement des services)	76 545 \$
5	Amélioration au centre communautaire (ventilation)	1 094 \$
6	Installation d'une enseigne pour la bibliothèque municipale	2 448 \$
Total		109 988 \$

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donne une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2012 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2013-2014-2015

À titre d'information, vous trouverez ci-joint le programme triennal d'immobilisation 2013-2014-2015 qui a été adopté par le conseil municipal à son assemblée extraordinaire du 17 décembre 2012. Comme vous pouvez le constater, certaines dépenses d'investissements ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation, alors que d'autres dépenses d'immobilisations ont également été reportées et pourraient voir le jour seulement dans les prochaines années selon les priorités du conseil municipal en poste.

#	Investissements	2013	2014	2015
1	Remplacement de l'ameublement à l'édifice administratif		4 500 \$	
2	Amélioration à l'édifice administratif	6 000 \$		
3	Aménagement de points d'alimentation en eau (protection incendie)	25 000 \$	25 000 \$	
4	Réfection des chemins	10 000 \$		
5	Remplacement de la signalisation des rues	4 000 \$		
6	Installation de lampadaires	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
7	Remplacement du système de chauffage à l'entrepôt		4 500 \$	
8	Acquisition d'un tracteur pour l'entretien du territoire	40 000 \$		
9	Achat d'équipements pour le service des travaux publics	13 500 \$		
10	Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout			750 000 \$
11	Réaménagement et rénovation au centre communautaire		350 000 \$	
12	Équipement réseautique au centre communautaire (Internet)	1 000 \$		
13	Installation d'un tableau de pointage électronique	20 000 \$		
	Coût total des investissements prévus	122 500 \$	387 000 \$	753 000 \$

#	Détail du financement	2013	2014	2015
1	Fonds Cartier (années passées — surplus accumulé affecté)	64 943 \$		
2	Fonds Cartier (revenus de fonctionnement)	17 950 \$	37 000 \$	3 000 \$
3	Contribution des partenaires	10 374 \$		
4	Fonds pour l'entretien des voies publiques municipales (FEVPM)	10 000 \$		
5	Programme conjoint de protection civile (PCPC)	3 000 \$		
6	Financement à long terme (règlement d'emprunt)	6 607 \$	175 000 \$	375 000 \$
7	Programme Infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)		175 000 \$	375 000 \$
8	Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique (FDSAP)	9 626 \$		
	Total du financement prévu	122 500 \$	387 000 \$	753 000 \$

Liste de contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Période du 2012-11-01 au 2013-10-31

Contractant	Objet	Montant
Hydro-Québec	Électricité	30 744 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET)	48 905 \$
MRC de La Matanie	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, équipements supralocaux)	241 054 \$
Ministère du revenu du Québec	Déductions sur les salaires versés et contributions de l'employeur	45 536 \$
OMH de Baie-des-Sables	Contribution à la construction (Programme Rénovation Québec) et à l'exploitation (AccèsLogis Québec) de la Résidence des Sables et participation au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame	317 452 \$
Bouffard Sanitaire inc.	Cueillette, transport et traitement des matières résiduelles	30 384 \$
Les Pétroles B.S.L. (Sonic)	Fourniture de diesel et d'huile à chauffage	31 679 \$
Ministère de la sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec	37 619 \$

Indication budgétaire pour l'année en cours

En ce qui concerne l'année en cours, les revenus prévus pour un montant de 1 054 585\$ sont comptabilisés à 93% soit 979 429\$ au 30 septembre 2013. Les dépenses totales avant affectation prévues au budget pour l'année en cours s'élèvent à 968 900\$ et ont été comptabilisé à 107% soit un montant de 1 040 779\$ au 30 septembre 2013. Cet excédent des dépenses s'explique par la participation au Programme Rénovation Québec pour la construction de la Résidence des Sables, à laquelle le budget adopté ne faisait pas référence. Cette dépense est cependant financée à long terme et à part égal entre la Société d'Habitation du Québec (SHQ) et la municipalité. Selon nos prévisions, les résultats laissent prévoir un équilibre budgétaire pour l'année en cours. Cependant, un léger surplus budgétaire pourrait se présenter si les dépenses d'investissements prévues initialement au budget ne sont pas réalisées d'ici la fin de l'exercice financier 2013. Ce surplus serait dû aux revenus non utilisés provenant du Fonds Cartier qui sera alors affectés aux dépenses d'investissement pour le prochain exercice financier.

Orientations générales du budget 2014

Pour le prochain budget, le conseil nouvellement en place devra se pencher sur ses priorités d'intervention. De mon côté, je souhaite maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Comme orientation, je désire également encourager la construction de nouvelles résidences ainsi que la venue de nouvelles familles afin de maintenir les services existants. Quant au prochain programme triennal des dépenses en immobilisations, nos efforts porteront sur l'aménagement de points d'alimentation en eau sur notre territoire pour la protection incendie, l'amélioration du réseau routier, le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans les secteurs problématiques. Nous désirons également poursuivre les efforts d'amélioration réalisés au cours des dernières années au centre communautaire et voir à la sécurisation du quai. Si de nouveaux projets venaient à être considérés au cours du prochain exercice financier, les décisions seraient prises dans le meilleur intérêt des contribuables comme il se doit.

Je vous remercie de l'intérêt et de la confiance témoignés envers votre conseil municipal.

Denis Santerre, maire